

LISTE V - (CANADA)

Numéro du tarif	Désignation des produits	Taux de base (Taux appliqué)	Taux de consolidation
	Ferro-alliages:		
37505-1	Ferro-silicium consistant en un alliage de fer et de silicium renfermant 90 p.c. ou plus, au poids, de silicium — la livre, ou la fraction de livre, de silicium y contenu	2½ c.	2 c.
37506-1	Tous les alliages utilisés dans la fabrication de l'acier ou du fer, n.d.	5 p.c.	4 p.c.
37520-1	Complexes baryum-calcium, baryum-silicium, calcium-magnésium, calcium-silicium; molybdate de calcium, oxyde de tungstène, oxydes de vanadium, en poudre, en morceaux ou mis en briquettes au moyen d'un liant; tous les produits qui précèdent lorsqu'ils sont employés à la fabrication du fer ou de l'acier conformément aux règlements que peut édicter le Ministre	17½ p.c. (En fr.)	En fr.
37705-1	Lingots de fer ou d'acier, ronds, ondulés, ne pesant pas moins de trente mille livres	† En fr.	En fr.
37800-1	Produits de fer ou de l'acier, demi-finis, à savoir: blooms, brames, billettes ou barres à feuilles	5 p.c.	4 p.c.
	Barres ou verges de fer ou d'acier, laminées à chaud, unies ou déformées, à savoir: rondes, demi-rondes, ovales, demi-ovales, carrées, carrées à coins ronds, hexagones, octogones ou autres barres ou verges à plusieurs côtés; plates, de 13/64 de pouce ou plus d'épaisseur et de huit pouces ou moins de largeur:		
37900-1	Alliages	10 p.c.	†† 7.8 p.c.
37900-2	Autres	10 p.c.	6.8 p.c.
	Barres ou verges de fer ou d'acier, désignées aux numéros tarifaires 37900-1 et 37900-2 et laminées à froid ou étirées à froid:		
37905-1	Alliages	12½ p.c.	†† 10 p.c.
37905-2	Autres	12½ p.c.	8 p.c.

† Taux de base non-consolidé sous le GATT.

†† Mise en vigueur du taux de consolidation conditionnelle à la cessation des mesures en vertu de l'article 201 du U.S.A. Trade Act et de concessions tarifaires acceptables par les É.-U.